

**VESSEL TRAFFIC SERVICES AND
INFORMATION SYSTEM IN CANADIAN
WATERS OF LAKE ERIE AND LAKE HURON**

Traffic Services calling-in-point; arrow indicates direction of vessel movement.

Mandatory calling-in-points are identified numerically.

Voluntary calling-in-points are identified alphabetically.

For additional information concerning these services, see Notice to Mariners No. 25 of each year.



**SERVICES DU TRAFIC MARITIME ET DU
SYSTEME D'INFORMATION DANS LES EAUX
CANADIENNES DES LACS ÉRIÉ ET HURON**

Point d'appel pour les services du trafic maritime; la flèche indique la direction du mouvement du navire.

Les points d'appel obligatoires sont identifiés par des chiffres.

Les points d'appel volontaires sont identifiés par des lettres.

Pour plus de renseignements concernant ces services, consulter l'Avis aux navigateurs No. 25 de chaque année.